

## ***N°32 - Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue pour l'acquisition d'un autocar***

**Monsieur Peltier** : Suite à l'appel d'offre lancé pour l'acquisition d'un autocar, la commission d'appel d'offres dans sa séance du 24 février 2004 a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise IRISBUS pour un montant de 181 792 euros TTC. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec l'entreprise retenue.

**Melle Macé** : Dans la Charte de l'Environnement, une fiche concernait le développement de véhicules propres. Est-ce que ce bus répond à ces objectifs ?.

**Monsieur Peltier** : Pas dans ce cadre, parce que nous sommes sur des véhicules d'occasion.

**Monsieur Bastide** : En plus des carburants on est entrain de réfléchir sur des pots à particules.